

Jean-François MARTINEZ
Directeur

Le 22 septembre 2020 à Bordeaux,

Note d'information aux résidents

Mesures préventives COVID-19

Et autres changements

Chère résidente, cher résident,

Compte tenu des nouvelles instructions annoncées par la préfète Fabienne Buccio, et après consultation du Président du Conseil Syndical, M. Jacques Barroux, du rapporteur de la Commission Animation, M. Francis Baudouin, et du Syndic, M. Philippe Kuzman, nous avons décidé de **limiter au nombre de 10 personnes l'utilisation des salons de la Résidence.**

En conséquence, les animations prévues ces prochaines semaines, qui devaient être animées par des intervenants extérieurs sont supprimées. La Direction, en concertation avec les membres de la Commission Animation, réunis le 18 septembre a proposé **qu'un programme de projection de films, divertissements, soit mis en place afin de permettre aux résidents de disposer d'après-midis culturels et ludiques variés.** Ce programme va démarrer dès les prochains jours, toujours en concertation avec les membres de ladite commission et les membres de l'ADR. Il vous sera communiqué pour la période fin septembre et octobre d'ici la fin de cette semaine. Les projections auront lieu dans le Grand Salon ; **les personnes devront s'inscrire au préalable en téléphonant à l'accueil, le nombre de places étant je le rappelle limité à 10 par séance** (une liste d'attente sera établie en tenant compte de l'ordre chronologique des inscriptions). Les Cafés Langues sont aussi suspendus.

De la même manière, **les autres ateliers, comme le Yoga, la Gymnastique, l'Atelier Créatif, les Ateliers Jeu du jeudi sont maintenus dans le Grand Salon ou le Petit Salon, toujours dans la limite de 10 personnes, animateurs inclus.** Les activités qui peuvent se dérouler à l'extérieur ne sont pas concernées par cette limite de personnes. Il en est de même pour la **salle de Restaurant qui reste ouverte midi et soir.**

Compte tenu de l'absence de plusieurs salariés, **Karima Ganouri**, qui a rejoint cet été l'équipe de l'Accueil, **remplacera pendant son absence Catherine Maton** pour ses missions d'aide, d'accompagnement et de renseignement aux résidents et aux propriétaires. N'hésitez pas à la joindre au 823 et dans le bureau de Mme Maton, au 1^{er} étage.

Je reste à votre écoute pour toute précision.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez

Directeur